

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 318

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 10 janvier 2010
1^{er} Dimanche après l'Épiphanie
Solennité de l'Épiphanie

Simple constat.-

Un fidèle lecteur de Paris vient de m'adresser, avec ses vœux, une longue lettre dont j'extrait les passages ci-après :

« Plus le temps avance, et plus je constate l'apathie des fidèles qui fréquentent les priures de la FSSP X. Je suis effaré du manque de formation religieuse et finalement de Foi, car ils ne voient pas que tout ralliement à Rome consiste à plonger dans l'apostasie, selon les prédictions de Notre Dame à La Salette. (...) N'êtes-vous pas surpris du thème de la convention « Si si No no » : « Vatican II. Un débat à ouvrir », alors que tout est à rejeter sans inventaire ?

« L'excuse majeure de ceux qui se réjouissaient du Motu proprio « libérant » la messe de toujours venait surtout de ceux qui espéraient la venue massive dans nos priures de « conciliaires de sensibilité grégorienne traditionnelle ». En réalité, à Saint-Nicolas, mesuré par l'augmentation du nombre des communions aux messes dominicales – mais apparemment pas du nombre des confessions ! – ce feu de paille n'a duré que deux mois... Et je ne parle pas de la tenue et des vêtements !

- Dans ma propre paroisse, ville de plus de 5.000 habitants, pas un seul paroissien conciliaire n'a mis les pieds dans notre chapelle à la suite de ce si glorieux « Motu proprio » ! J'attends d'éventuels rapports contraires ! (ndlr)

« Dans le même lieu (St-Nicolas), pour l'adoration du Saint Sacrement dans la nuit du premier vendredi du mois, entre 2h00 et 5h00 du matin, il n'y a que 5 à 6 personnes et, à part les chargés de la surveillance, pas de « souche » ! Où sont donc tous les pèlerins de la Pentecôte, ou les processionnaires des diverses fêtes de Notre-Seigneur ou de Notre-Dame ? » (...)

Qu'ajouter à ce constat ? Il ne fait que confirmer que même chez nous, même chez ceux d'entre nous qui se croient les plus fervents, ils ne sont plus habités par ce feu intérieur qui « soulève les montagnes » (Matt. XVII – 19) !... Ont-ils seulement encore la Foi ?

La réponse du cardinal Miloslav VILK, archevêque de Prague !

Le cardinal VILK a publié sur son site Internet (www.kardinal.cz) une interview rapportée par une dépêche de l'AFP du 5 janvier 2010 dont voici des extraits évocateurs. :

« Si les chrétiens ne se réveillent pas, il se pourrait qu'une islamisation de l'Europe devienne inévitable. Si le rappel de l'Europe à ses propres racines ne se fait pas l'Europe s'islamiser. (...) Comme le mode de vie des Européens est totalement dépourvu du contenu chrétien, un espace vide s'est créé que les musulmans remplissent très facilement. » Selon lui, si l'Europe n'avait pas renié ses « racines chrétiennes » elle aurait pu « trouver la force de ne pas devenir la conquête des musulmans ». Il rappelle aussi que si, dans le passé, l'Islam obtenait ses conquêtes par les armes de guerre **« le combat, aujourd'hui se gagne par les armes spirituelles que l'Europe ne possède pas. Les musulmans, eux, en sont pourvus à la perfection » !**

Telle est, hélas, la triste réalité ...

A qui la faute ?

Si le premier, le grand et le plus habile responsable en est le prince de ce monde, il ne faut pas renier, cependant, la faute collective de toute la chrétienté, clercs et laïcs confondus ! Clercs et laïcs se sont laissés envoûter par les ruses du démon, la preuve n'est plus à faire !

Les honneurs, l'argent, les plaisirs, le docteur Faust ne demandait rien d'autre ! Satan les a donnés aux uns et aux autres !... Tout a été annoncé par la Très Sainte Vierge Marie à la Salette, dans un message que le clergé actuel ne veut plus ni entendre ni, a fortiori, diffuser ! Relisons-le, diffusons-le !

Dieu, pourtant, nous avait donné quelques grands prédicateurs ; ce ne sont pas eux qui ont été entendus, mais ceux qui se sont fourvoyés. Cependant, si les laïcs avaient écouté les premiers et combattu les autres, nous n'en serions pas là ! Hélas la situation, aujourd'hui encore, est la même !

Quand un Père Vallet recevait la divine inspiration d'adapter les Exercices spirituels de St-Ignace, prévus sur trente jours, pour les condenser en cinq jours seulement, afin de les rendre accessibles aux laïcs engagés dans la vie professionnelle, d'autres les déconseillaient déjà ... Que de bien, pourtant ils auraient pu faire ! Je garde toujours le souvenir de ma première retraite à Chabeuil, prêchée par les Pères Barrielle et Rivière ! La méditation des « *deux étendards* » et de l' « *appel du Christ-Roi* » vous avait de ces airs de mobilisation générale qui galvanisaient les troupes ! Et pourtant ! Combien sont-ils les laïcs qui les ont faits une, deux, trois, dix fois et plus ces « *Exercices* » ? C'est pourtant parmi eux que se trouvent les plus réactifs ! Faut-il en rendre responsables les clercs qui ne les préconiseraient plus assez, ou les laïcs qui devraient renoncer à quelques jours de leurs vacances « *sacrées* » pour les faire ?... Ne rejetons pas toujours la faute sur autrui ! Faisons notre propre examen de conscience ! Voulons-nous vraiment que le Christ-Roi triomphe ? Mais attention cependant ! En ces temps troublés, veillez à ce que les précieuses recommandations du pape Pie XII, de glorieuse mémoire, soient bien respectées par les prédicateurs auxquels vous confierez vos âmes :

*« Ce n'est pas, certainement, que la méthode ait perdu de l'efficacité, ou qu'elle ne corresponde plus aux exigences de l'homme moderne. Par contre, **c'est une triste réalité que la liqueur perde de la force, et la machine de la puissance, quand on la dilue dans les eaux incolores de la super-adaptation ou quand l'on démonte quelques pièces fondamentales de l'engrenage ignatien** » (Pie XII aux anciens retraitants de Barcelone – p. 334 des anciennes éditions du « *Livre bleu* »)*

Une « discussion doctrinale » qui n'eut pas lieu !

Mgr Guy Bagnard fut nommé Evêque du diocèse de Belley-Ars fin 1987. Il devenait donc l'Evêque de mon diocèse. Mgr Lefebvre ayant procédé au sacre des quatre évêques le 30 juin 1988, je lui écrivis pour lui faire part de ma déférente considération, et lui poser quelques questions importantes. Il me répondit par une lettre datée du 28 juillet 1988 :

« Merci de prendre contact avec moi. Ce que je souhaiterais, c'est que tout climat polémique disparaisse sur ce domaine des questions graves que vous abordez. Que vous dire dans le cadre si limité d'une lettre ? Je suis tout prêt à vous rencontrer et à parler avec vous. Croyez, très cher Monsieur, à l'assurance de ma prière toute cordiale. Comme vous, je prie pour que l'unité se fasse au sein de notre Eglise, selon la prière du Christ avant d'entrer dans sa Passion. Bien à vous, très respectueusement. »

Je lui répondis le 2 août 1988 :

« Je m'empresse d'accuser réception de votre lettre du 28 juillet dont je vous remercie. Je vous avoue ne pas voir ce qui s'oppose à une réponse écrite aux questions précises que je vous posais. La mémoire faisant parfois défaut, aux uns comme aux autres, une réponse ou une discussion orale peut souvent donner lieu à des interprétations inexactes. L'expérience m'a appris (à mes dépens) à m'en défier. Vous pouvez donc, si vous le jugez opportun, me répondre par écrit. Si vos occupations ne vous laissent pas le temps de le faire, je le comprendrai et ne vous en tiendrai aucunement rigueur. Je vous prie de croire, Excellence, à mes sentiments respectueusement dévoués in Christo Rege. »

Je ne reçus pas de réponse. Il n'eut sans doute pas le temps de le faire. Et la discussion n'eut pas lieu !... Mais nous nous écrivons parfois, en toute charité chrétienne... et sans langue de bois !

Pièce jointe.- Lettre ouverte que l'un de mes lecteurs me demande de publier. Je le fais à titre exceptionnel ne pouvant pas publier tout ce que je reçois.

Lettre ouverte aux Clercs de tradition.

« Le rêve du retour du Christ-Roi sera un jour réalité,
Mais c'est sur les moyens qu'il nous faut être réaliste. »
« Dieu se sert des causes secondes et même les miracles reposent sur elles :
Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. »

Fin de citation

En réalité, certes, nous sommes dans l'attente du retour du Christ-Roi et en ce sens du Jugement Dernier. Cela n'est pas une « cause » mais bel et bien une « fin » réelle et non du domaine du rêve car nous croyons en la Providence Divine du Créateur de toutes choses !...

Mais c'est en nous référant à ce même Créateur de toutes choses, Dieu, que nous pouvons pleinement saisir le sens de ce qui est « légitimité » et parler du « Règne du Christ-Roi » sur cette terre et sur nos sociétés pour lequel nous bataillerons et Dieu assumera selon sa Volonté la restauration du « règne social du Christ-Roi » que nous attendons ardemment chapelet en main.

*Nous qui sommes de la génération de Monseigneur, nous avons reçu le Motu proprio de 2008. Avec curiosité, certes, mais avec douleur. Il vous faut bien comprendre que **pour nous laïcs il nous était interdit d'assister à la Messe dite de Saint Pie V** depuis l'institution du nouveau rite selon Paul VI (?!). Aucun Pape n'a démenti ce fait accrédité comme vérité d'Évangile. Ni Pasteur, hormis Monseigneur Lefebvre. Or que nous révèle le Motu Proprio cité en référence ici, c'est que l'on nous a menti puisqu'il est bien précisé que la Messe de Saint Pie V « n'a jamais été interdite » (sic). Cela est écrit textuellement.*

*C'est courageux pour un Pape de reconnaître ce « mensonge » qui nous a donné le pire et le meilleur. Le meilleur nous le devons à Monseigneur qui a sauvé et la Sainte Messe et le Sacerdoce. A quel prix ?! Le pire a été ces communautés, ces fidèles laïcs tenus à l'écart, chassés au nom de ce « mensonge », de leurs paroisses, de leurs églises ainsi que leurs Saints Prêtres demeurés fidèle à leur sacerdoce. Soumission d'où division ?!... . Il nous **a fallu assumer en tant que laïcs** cet état de fait bien réel, au ban de nos familles, trahi par nos Pasteurs dans l'éducation de nos enfants, malgré nos protestations et manifestations.*

*Nous ne pouvons pas oublier, non plus, que c'est au nom de ce « mensonge » qu'il y a eu condamnation : « suspens a divinis » puis « excommunication » ! **Qu'un décret qui fait suite à ce « Motu proprio » exprime une levée de l' « excommunication »** par le même Pape nous laisse dans un doute absolu quant à ses intentions réelles, car **les deux événements se contredisent. C'est flagrant !?....** .*

Il n'est pas aisé d'exprimer nos doutes sur ce motu proprio qui crée un nouveau cas de figure en reléguant la Sainte Messe de Saint Pie V au second plan comme Messe extraordinaire. Certes elle l'est par sa nature même. Mais pas dans l'expression écrite retenue ici par notre Saint Père Benoît XVI selon les Canons de l'Eglise, c'est bien la réalité sans équivoque et non le rêve !?... .

*« **Ici et maintenant** » il est bien réel et non du rêve que les discussions doctrinales sont entamées. Mais nous savons la réalité par expérience qu'un « groupe de réflexion » obéit aux lois de la « dynamique de groupe » immanquablement surtout s'il est composé de thomistes se référant au Concile Vatican II, les autres à la Tradition et au principe de non-contradiction.*

La confrontation d'une thèse conciliaire et d'une anti-thèse traditionnelle thomiste connaît trois issues :

- un « *terme moyen* » qui crée un consensus pour aboutir à une entente parfaite, qui demeure quand même le but de la réflexion quoiqu'il en soit dit.

- une rupture, épée de Damoclès, qui sera encore plus grave devant la situation créée, le fond du problème demeurant le même faire « assumer le changement » ou « modifier les comportements » des fidèles.

- un miracle, celui que nous espérons de tous nos vœux le chapelet en main.

Ce faisant les partisans du Concile se confirmeront du bien-fondé de ce dernier, admettant quelques aménagements « extraordinaires », quant aux clercs traditionalistes ils feront une concession vers un ralliement hypothétique sous une forme ou une autre et nous, laïcs, subirons une fois de plus les conséquences qui ne peuvent qu'en découler : Soumission d'où division !?

No

*Dans ce cas que fait-on de l'héritage spirituel
et temporel que Monseigneur nous a légué ?
Le Sacerdoce Royal !*

Nous laïcs resterons les « Silencieux de l'Eglise »?

Fidèle à Monseigneur qui a écrit « Ils l'ont découronné » !

Théophile CORBEY